

DEC152393DR15

Décision portant cessation de fonctions de Mme Axelle GRELARD, assistante de prévention (AP) au sein de l'UMR5248 intitulée Chimie et Biologie des Membranes et des Nanoobjets (CBMN)

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC132658DR15 du 9 septembre 2013 portant nomination de Mme Axelle GRELARD aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistante de prévention (AP) exercées par Mme Axelle GRELARD, dans l'UMR n° 5248, Chimie et Biologie des Membranes et des Nanoobjets (CBMN), à compter du 1^{er} janvier 2016.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Talence, le 6 novembre 2015

Le directeur de l'unité
Erick DUFOURC



Visa de la déléguée régionale du CNRS
Gaëlle BUJAN